

## DÉLIBÉRATION N° 23/8

Séance du 14 mars 2023

### Règlement de visite de la Cité des bébés

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

**Vu** le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

**Vu** le règlement intérieur des espaces publics d'Universcience, approuvé par la délibération n°16/199 en date du 12 octobre 2016,

**Vu** le règlement de visite de la Cité des bébés annexé,

**Vu** le rapport de présentation,

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le règlement de visite de la Cité des bébés annexé à la présente délibération.**

Fait à Paris,  
Le 14 mars 2023

Le président du conseil d'administration

  
Bruno Maquart